Envoyé en préfecture le 19/02/2024
Reçu en préfecture le 19/02/2024
Publié le 19/02/2024
ID : 038-200030658-20240212-2024_06-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/06 JC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 6 février 2024
Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.
Suppléants avec voix délibérative : Jocelyne Haut, Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Lydia Palazzi Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Caroline Fiorucci à Jérôme Fauconnier, Véronique Méneghin Caprio à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain.
Votants : 38 Pour : 38

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial le 1er février 2024, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 février 2024
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 19/2/24 *et de sa publication le* 19/2/24

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
CCT-2020-51	Adjoint d'animation principal 2ème classe à 31heures 12 minutes hebdomadaires annualisées	Au 01 mars 2024 – modification grade suite à réussite à concours	2024-51	ATSEM principal 2ème classe à 31heures 12 minutes hebdomadaires annualisées
CCT-2018-73	Attaché à 35 heures hebdomadaires annualisées	Au 01 avril 2024 Modification grade suite à recrutement par voie de détachement	2024-73	Ingénieur hors classe à 35 heures hebdomadaires annualisées

Envoyé en préfecture le 19/02/2024
Reçu en préfecture le 19/02/2024
Publié le 19/02/2024
ID : 038-200030658-20240212-2024_06-DE